

**CAMP DE JOUR  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME**



Cahier d'informations  
ÉTÉ 2024

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Mission et objectifs</b> .....	<b>1</b>
Mission du camp de jour municipal de Saint-Prime .....	1
Objectifs généraux .....	1
<b>Programmation</b> .....	<b>1</b>
<b>Rencontre parents/enfants</b> .....	<b>1</b>
<b>Informations générales et horaires</b> .....	<b>2</b>
<i>Service de garde</i> .....	2
<i>Horaires type</i> .....	2
<i>Sorties du Jeudi</i> .....	2
<i>Activités au calendrier</i> .....	3
Soirée sous les étoiles .....	3
Lundi pique-nique .....	3
Camp en folie .....	3
Plage .....	3
Enfants marcheurs .....	3
<b>Inscription, information aux parents et contact</b> .....	<b>4</b>
<i>Inscription</i> .....	4
<i>Informations aux parents</i> .....	4
<i>Pour nous joindre</i> .....	5
<i>Matériel à apporter</i> .....	5
Repas .....	5
Tenue vestimentaire .....	5
Matériel interdit .....	6
<i>La santé et sécurité au camp</i> .....	6
Fiche santé .....	6
Médicaments .....	6
<i>Contrôle des arrivées et des départs</i> .....	6
<i>Procédure en cas de retard ou d'absence</i> .....	7
<i>Procédure de communication</i> .....	7
<i>Code de vie – Politique de prévention de la violence</i> .....	7
<b>Option Golf</b> .....	<b>8</b>
<b>Option Découverte Vélo</b> .....	<b>8</b>
<b>Équipe d'animateurs(trices)</b> .....	<b>8</b>

## INTRODUCTION

Chers parents,

Bonjour et merci d'avoir choisi les activités du Camp de jour de Saint-Prime! Ce document a pour but de vous donner de plus amples informations sur la programmation, le fonctionnement du camp de jour, notre belle équipe et nos priorités afin que cet été soit SÉCURITAIRE et agréable pour votre enfant!

Avec notre programmation variée, nous souhaitons répondre autant aux désirs des jeunes qu'aux préoccupations de leurs parents, mais par-dessus tout, nous tenons à vous souligner que **les enfants restent notre priorité** et à vous assurer que ceux-ci seront entre bonnes mains.

## MISSION ET OBJECTIFS

### MISSION DU CAMP DE JOUR MUNICIPAL DE SAINT-PRIME

Fidèle à la planification stratégique de la Municipalité de Saint-Prime, le camp de jour offre une programmation d'activités variées, accessibles et des services d'animation de qualité à la clientèle de 4 à 12 ans.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Plus précisément, le programme de camp de jour vise à :

- ✓ Faire vivre aux jeunes des activités estivales dans un environnement sécuritaire et de qualité;
- ✓ Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages;
- ✓ Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie.

## PROGRAMMATION

Possibilité de prendre les camps individuellement. Nous prenons les inscriptions jusqu'au mercredi précédant le camp désiré.

HORAIRE RÉGULIER LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 16 H	THÈMES DE LA SEMAINE	COÛT
Camp 1 : 24 juin au 28 juin	La jungle	<b>70\$/semaine</b>
Camp 2 : 1 au 5 juillet	Hawaïen	
Camp 3 : 8 au 12 juillet	Olympiades	
Camp 4 : 15 au 19 juillet	Journée des camps	
Camp 5 : 22 au 26 juillet	Western	
Camp 6 : 29 juillet au 2 août	Disney	
Camp 7 : 5 au 9 août	Carnaval	
<b>TARIF SPÉCIAL POUR LES 7 CAMPS : 455 \$</b>		

*\*Prévoir 7,50 \$ supplémentaire pour l'achat du chandail de camp de jour*

## RENCONTRE PARENTS/ENFANTS

Une rencontre parents/enfants se tiendra le 11 juin 2024 à 18 h 30 au Centre communautaire Marc-Garneau.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES ET HORAIRES

Le camp de jour de Saint-Prime est offert du 24 juin 2024 au 9 août 2024 (7 semaines) et se déroule du **lundi au vendredi de 9 h à 16 h**. Le sous-sol du centre communautaire Marc-Garneau sera le lieu de rassemblement pour le matin (9 h) et la fin de journée (16 h).

### SERVICE DE GARDE

Le service de garde est ouvert tous les matins et soirs du lundi au vendredi de 7 h 15 à 9 h et de 16 h à 17 h 15. Il se tiendra dans la cour de l'école Jeanne-Mance ou dans le centre communautaire Marc-Garneau en cas de pluie.

Le coût est de **20 \$/semaine** ou **30 \$/famille**. **Nous vous prions de respecter ces heures, sinon un avis sera remis au parent par les animateurs et si le retard se répète, un montant de 2 \$ par 10 minutes sera facturé.**

Si vous ne pouvez pas venir chercher votre enfant avant 17 h 15, l'équipe d'animateurs vous encourage fortement à trouver quelqu'un qui pourra le faire à votre place.

### HORAIRES TYPE

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE		HORAIRE TYPE D'UNE SEMAINE	
8 h 45	Arrivée des enfants	Lundi	Pique-nique et après-midi à la plage
9 h	Accueil (chanson, explication, sécurité) et départ pour l'activité 1	Mardi	Ateliers et activités spéciales (ou plage)
10 h 30	Collation	Mercredi	Camp en folie
10 h 45	Activité 2 en groupe d'âge	Jeudi	Sortie
12 h à 13 h	Dîner et jeux libres	Vendredi	Activités au camp
13 h	Activité 3 en groupe d'âge		
14 h 15	Collation		
14 h 30	Activité 4 en groupe d'âge		
15 h 45	Rassemblement de chaque groupe d'âge dans le centre communautaire		
16 h	Départ des enfants et début du service de garde		

**Surveillez notre groupe Facebook : “ Parents du camp de jour de Saint-Prime 2024 ”**

### SORTIES DU JEUDI

CAMP	DATE	SORTIE	COÛT (si inscrit au camp)	COÛT (population)
Camp 1	27 juin	Zoo de Saint-Félicien*	25 \$	40 \$
Camp 2	4 juillet	Parc Mille lieux de la colline	35 \$	50 \$
Camp 3	11 juillet	Parc Octopus	42 \$	57 \$
Camp 4	18 juillet	Moulin des Pionniers*	30 \$	45 \$
Camp 5	25 juillet	Mégafun	30 \$	45 \$
Camp 6	1 août	Festival du bleuet	10 \$	30 \$
Camp 7	8 août	Musée du fjord	32 \$	47 \$

Le jeudi, nous offrons une sortie qui est non incluse dans le tarif régulier. Vous avez jusqu'au mardi précédent la sortie pour inscrire votre enfant via notre plateforme d'inscriptions en ligne.

\* Tarif spécial pour les détenteurs du passeport du Zoo et du Moulin des Pionniers



## ACTIVITÉS AU CALENDRIER

### Soirée sous les étoiles

16 juillet de 18 h 30 à 20 h 30 **Gratuit!**

Cour de l'école Jeanne-Mance ou dans le centre communautaire Marc-Garneau en cas de pluie.

Tous les enfants des 7 semaines de camp de jour sont invités à cette soirée. Les enfants doivent arriver en pyjama. Au programme : jeux avec les animateurs, feu de camp, guimauves et plaisir.



### Lundi pique-nique



Chaque lundi midi, les jeunes partiront avec les animateurs de leur groupe d'âge pour aller dîner dans un endroit différent afin de découvrir les parcs de notre municipalité. Exemple : les parcs, le Boisé du curé, la plage, etc.

### Camp en folie

Tous les mercredis, vos enfants participeront à une journée d'activités spéciales en lien avec la thématique de la semaine. Nous invitons tous les enfants à se déguiser selon le thème exploité (voir le calendrier).

### Plage

Les lundis après-midi sont des sorties à la plage.

- ✗ Le camp de jour prêtera une veste de flottaison individuelle (VFI) pour les enfants qui en ont besoin (4-6 ANS OBLIGATOIRE).
- ✗ En cas de mauvaise température, la sortie à la plage sera reportée.
- ✗ Le déplacement vers la plage se fait à pied. Il est important de prévoir de bonnes chaussures, car les enfants ont 1.5 km (15 à 20 minutes) de marche pour se rendre à la plage.
- ✗ Lors des journées chaudes, il est possible d'aller à la plage même si cela n'est pas prévu à l'horaire. Il est important de prévoir le matériel nécessaire à tous les jours dans le sac de votre enfant.
- ✗ Un test de nage est offert à tous les enfants lors de la première visite à la plage afin d'évaluer le niveau de nage de chaque enfant. Ce test est offert par un sauveteur formé à cet effet.



### HORAIRE TYPIQUE D'UNE JOURNÉE À LA PLAGE

11 h	Préparation (crème solaire, costume de bain, casquette/ chapeau, boîte à lunch, bouteille d'eau)
11 h 30	Départ vers l'endroit du pique-nique
12 h	Diner + départ pour la plage
14 h 30	Collation + crème solaire
15 h	Retour au camp de jour

### Enfants marcheurs

Les animateurs seront présents à la traversée piétonnière à 8 h 45 et à 16 h afin d'assurer la sécurité des enfants lors de la traversée de la route 169.

Votre enfant doit absolument être sur la liste des marcheurs (cocher la case « quitte seul » dans la fiche santé de votre enfant) sinon nous ne pourrions pas le laisser quitter le camp de jour de façon autonome. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un grand frère ou d'une grande sœur de plus de 8 ans.

**Le matin à 8 h 45 :** Nous sommes responsables de faire traverser les enfants en toute sécurité à la traverse piétonnière à partir de la cour de l'église. En dehors de ces heures, nous ne sommes pas responsables des enfants qui traversent d'eux-mêmes, soit pour venir plus tôt au service de garde, à la sortie du vendredi ou encore plus tard pour les retardataires.

**Le soir à 16 h :** Les animateurs assureront la sécurité des enfants entre le camp de jour et l'autre côté de la route 169 (côté église). À partir du moment où les enfants ont traversé la route 169, nous ne sommes plus responsables de leur sécurité. Vous devez donc vous assurer que votre jeune connaît bien les règles de sécurité et le chemin pour se rendre à votre domicile de manière autonome.

- \* Nous ne sommes **pas responsables des enfants en dehors des heures du camp de jour**, sauf pour les enfants utilisant le service de garde du matin et de la fin de journée.
- \*\* Voir contrôle des arrivées et des départs (p.6)

## **INSCRIPTION, INFORMATION AUX PARENTS ET CONTACT**

### **INSCRIPTION**

À partir du mardi 28 mai 9 h pour les résidents de Saint-Prime. AUCUNE inscription sur place. Vous devrez préalablement avoir créé votre dossier familial. Faites vite, premier arrivé, premier servi. Priorité aux résidents de Saint-Prime (du 28 mai au 4 juin).

La date limite pour inscrire vos enfants est le mercredi précédant la semaine (voir calendrier). Les coûts incluent les activités pour l'été.

\* *Prévoir coût supplémentaire lors des sorties spéciales du vendredi.*

\*\* *Prévoir coûts supplémentaires pour le chandail.*

### **POUR INSCRIPTION**

- ✕ Par internet : [saint-prime.ca](http://saint-prime.ca) (section « Citoyens » / Inscription aux activités)
- ✕ Par téléphone : 418-251-2116 p. 2230 ou 2244

### **POLITIQUE D'INSCRIPTION**

- ✕ Le coût de l'activité est payable en entier lors de l'inscription (possibilité de faire 2 paiements égaux à 1 mois d'intervalle).
- ✕ Les inscriptions sont payables par carte de crédit, Mastercard ou Visa.
- ✕ Un minimum d'inscriptions est requis afin d'offrir les activités.
- ✕ Aucune inscription par téléphone avant la date d'inscription. À partir du mardi 28 mai, nous prendrons des inscriptions par téléphone à condition d'effectuer le paiement immédiatement par carte de crédit. Un reçu vous sera acheminé par courriel.
- ✕ Le paiement fait office d'inscription officielle.

### **INFORMATIONS AUX PARENTS**

Il y aura une rencontre d'informations pour les parents le 11 juin de 18 h 30 à 19 h 30 au centre communautaire Marc-Garneau. Vous aurez la possibilité de rencontrer les animateurs et les animatrices de vos enfants ainsi que de connaître les informations pour le camp de jour 2024. Les enfants sont aussi invités à cette rencontre. De plus, nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook « Parents du camp de jour de Saint-Prime 2024 ». Nous y déposerons toutes les informations importantes pendant l'été.

## POUR NOUS JOINDRE

	CAMP DE JOUR	SERVICE DES LOISIRS	SERVICE DES LOISIRS
Nom	Anne Rodrigue	Sarah Boivin-Bélanger	Claudia Gagnon
Téléphone	418-251-2116	418-251-2116	418-251-2116
Poste	2230	2244	2227
Numéro d'urgence	418-618-3748	Même numéro	Même numéro
Adresse	Centre communautaire 125, rue St-Hilaire Saint-Prime (Qc) G8J 1A8	Municipalité de Saint-Prime 599, rue Principale Saint-Prime (Qc) G8J 1T2	Municipalité de Saint-Prime 599, rue Principale Saint-Prime (Qc) G8J 1T2

## MATÉRIEL À APPORTER

### Ce que les enfants devront avoir tous les jours au camp de jour :

- ✗ Un dîner équilibré et deux (2) collations (prévoir ice pack pour conservation);
- ✗ Bouteille d'eau personnelle pour chaque enfant;
- ✗ Crème solaire (important);
- ✗ Costume de bain (obligatoire) et serviette de plage;
- ✗ Casquette ou chapeau;
- ✗ Imperméable;
- ✗ Chandail chaud;
- ✗ Médicaments pertinents (aviser la coordonnatrice estivale).

Ne pas apporter d'argent ni d'objets personnels au camp de jour, sauf en cas d'avis contraire.

Le camp de jour prêtera une VFI (Vêtement de Flottaison Individuel) gratuitement pour les jeunes du camp de jour qui en ont besoin.

**Attention!** Le VFI sera obligatoire pour les 4-6 ans.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des pertes, des bris et des vols.

## REPAS

- ✗ Pour le dîner, des fours à micro-ondes sont à la disposition des enfants. Cependant, un dîner froid est obligatoire les mercredis et lors des sorties.
- ✗ **Attention! Aliments interdits** dans les repas et collations : poissons, fruits de mer, noix et arachides.
- ✗ Les contenants de verre sont également interdits.
- ✗ Pour les familles avec plusieurs enfants, il est obligatoire que chaque enfant apporte sa propre boîte à lunch qu'il peut aisément transporter seul.

### SUGGESTION DE BOÎTE À LUNCH

Un jus de fruits et une bouteille d'eau  
Nourriture santé (fruits, légumes, barres tendres, fromage, yogourt, compote, etc.), sandwich, wrap, jus de légumes, fromage, salade repas, etc.

\* Voir idées de lunch santé sur [www.trempplinsante.ca](http://www.trempplinsante.ca)

## TENUE VESTIMENTAIRE

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils portent des vêtements confortables.

- ✗ Short et chandail à manches courtes
- ✗ Camisole (bretelles larges)
- ✗ Jupe (avec shorts intégrés), robe (avec legging)
- ✗ Espadrilles ou sandales attachées obligatoires
- ✗ Casquette et/ou chapeau pour se protéger du soleil en tout temps dans son sac
- ✗ Chandail chaud

## **MATÉRIEL INTERDIT**

Certaines pièces de vêtement sont interdites afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, à moins d'avis contraire. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

- ✗ Camisoles (bretelles spaghetti), jupes courtes, robes chics, chandail court (type bedaine)
- ✗ Appareils électroniques
- ✗ Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- ✗ Jeux de la maison (sauf en cas d'avis contraire)

Prenez note que les objets non réclamés seront remis au centre vestimentaire de Saint-Prime à la fin de l'été. Nous recommandons de bien identifier le matériel de votre enfant.

## **LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU CAMP**

### **FICHE SANTÉ**

Il est primordial de remplir la fiche santé de votre enfant et que les informations soient à jour. Les renseignements de cette fiche nous permettent de mieux connaître votre enfant et ses besoins. Voici les renseignements importants que nous devons y retrouver :

- ✗ sa capacité à nager (pas du tout, bien, très bien);
- ✗ les maladies, les allergies ainsi que les médicaments qu'il prend;
- ✗ vos numéros de téléphone afin de vous rejoindre en cas d'urgence;
- ✗ le nom des personnes qui ont le droit de venir chercher votre enfant;
- ✗ à la fin de la journée, votre enfant quitte avec qui? Les parents, seul (marcheur), avec une autre personne (qui?) ou le service de garde?

C'est grâce à cette fiche que nos animateurs assurent correctement le suivi des médicaments, adaptent leurs interventions et assurent la sécurité de vos jeunes. Si vous voulez effectuer des changements, vous pouvez les faire par téléphone au 418-251-2116 p. 2230.

### **MÉDICAMENTS**

Étant donné que nous ne possédons pas d'armoire barrée pour la conservation des médicaments, nous demandons aux parents de donner les médicaments avec ordonnance à la maison. Si dans un cas particulier, le médicament doit être pris sur les heures du camp de jour, vous devrez nous apporter la prescription faite par un médecin et **donner le tout en main propre à l'animateur référent.**

Aucun médicament n'est autorisé dans les sacs des enfants. Nous pouvons donner trois médicaments en vente libre à votre enfant en cas de besoin, soit le Tylenol, le Bénédryl et le Graval. Afin d'être en mesure de donner ces médicaments à votre enfant en cas de besoin, vous devez avoir préalablement coché la case « autorisation de soigner » dans la fiche santé de votre enfant. **Si besoin, un animateur communiquera toujours avec vous avant d'administrer un de ces trois médicaments afin d'obtenir votre autorisation et de connaître la dose requise.**

### **CONTRÔLE DES ARRIVÉES ET DES DÉPARTS**

Le départ et l'arrivée sont contrôlés afin d'assurer la sécurité des participants. À l'arrivée le matin, des animateurs accueilleront les enfants dehors et les dirigeront à la bonne place selon leur groupe d'âge. Prévenez la coordonnatrice estivale si votre enfant arrive en retard le matin.



Seules les personnes inscrites sur la fiche santé de votre enfant sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la fiche doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur notre liste.

Si votre enfant quitte seul (cocher sur la fiche santé ou conformément à l'autorisation que vous aurez préalablement donnée), votre enfant sera autorisé à partir à pied ou à vélo à 16 h seulement ou à l'heure que vous aurez indiquée sur la fiche d'inscription. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un grand frère ou d'une grande sœur de plus de 8 ans. Avant de partir, votre enfant devra aviser le responsable chargé du contrôle des départs. Un animateur sera présent à la traverse piétonnière à 16 h pour assurer la sécurité des enfants de la route 169.

Si vous venez chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez le responsable le matin afin qu'il en informe l'animateur de votre enfant pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.

### **PROCÉDURE EN CAS DE RETARD OU D'ABSENCE**

**Veillez nous aviser de l'absence de votre enfant le plus tôt possible**, soit en informant la coordonnatrice estivale en laissant un message dans sa boîte vocale au 418-251-2116 poste 2230, sur le compte Facebook ou aviser les animateurs de votre enfant la veille. L'animateur responsable vérifiera tous les matins les présences et appellera les parents des enfants absents non signalés.



Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir. Si vous arrivez en retard une journée de sortie et que l'autobus a quitté le site, vous ne serez pas remboursé et devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.

### **PROCÉDURE DE COMMUNICATION**

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit.

### **CODE DE VIE – POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE**

Puisque votre enfant est maintenant inscrit au camp de jour et que le but premier est de s'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que votre jeune doit respecter les règles de vie ci-dessous :

- ✗ J'écoute et mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour;
- ✗ Je participe activement aux activités et je m'amuse;
- ✗ Je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres;
- ✗ Je fais attention au matériel et au site du camp de jour;
- ✗ Je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle;
- ✗ Je reste avec mon animateur et mon groupe;
- ✗ Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- ✗ Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes;
- ✗ Je suis de bonne humeur et souriant;
- ✗ Je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de :

- sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
- frapper les autres ou me battre;
- me sauver;
- crier des noms;

- lancer des objets;
- être arrogant envers les animateurs;
- briser du matériel;
- vandaliser le site ou les bâtiments;
- partir en courant en dehors du groupe.

Suggestion : Il pourrait être intéressant à la maison de prendre un petit moment pour lire les règles avec votre enfant.

Si votre enfant ne respecte pas les règles du code de vie, voici les étapes d'intervention :

**Premier avertissement** : Vous recevrez une feuille à signer avec les règles que votre enfant ne respecte pas.

**Deuxième avertissement** : Vous serez contacté par la coordonnatrice estivale et un suivi quotidien sera établi avec vous et votre enfant. Ce suivi sera appliqué jusqu'à la fin de l'inscription de votre enfant au camp de jour.

**Troisième avertissement** : Une rencontre sera fixée entre le parent, la coordonnatrice estivale et un responsable de la municipalité afin de trouver des solutions. La collaboration des parents est importante. Le service des loisirs se garde le droit d'expulser votre enfant pour un nombre de jours ou pour une semaine entière selon le degré du cas.

## OPTION GOLF

L'option « Golf » est offerte aux enfants du camp de jour, en collaboration avec le Club de Golf Saint-Prime sur le Lac. Cette option est une activité d'initiation au golf pour les jeunes de 5 à 12 ans. Les enfants auront l'opportunité d'apprendre les techniques de base, les règles ainsi que l'éthique de ce merveilleux sport.

Voir sur le site du Golf St-Prime



SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK GOLF ST-PRIME  
POUR NE RIEN MANQUER!



## OPTION DÉCOUVERTE VÉLO

Cette option a pour but de développer une multitude d'habiletés motrices et sociales tout en faisant du vélo de montagne. Ces habiletés font appel à la vitesse de réaction, la coordination, la synchronisation, à l'équilibre et plus encore! L'option Vélo se déroule sur les pistes de vélo de montagne au Tobo-Ski à Saint-Félicien.

Inscription directement sur le site de la ville: [ville.stfelicien.qc.ca](http://ville.stfelicien.qc.ca)

Service des loisirs de Saint-Félicien: 418-679-2100 p.2256



## ÉQUIPE D'ANIMATEURS(TRICES)

Notre équipe de base se compose de 10 animateurs, 3 animatrices spécialisées, 1 animatrice en chef et 1 coordonnatrice estivale. Ces animateurs(trices) ont été sélectionnés(es) selon des critères précis. Ainsi, leur personnalité et leur capacité à travailler avec les enfants ont été mises à l'épreuve lors d'une entrevue qui visait à faire ressortir les meilleurs candidats et candidates.

Afin de former l'équipe « la plus responsable et dynamique possible » pour prendre soin de vos enfants, nos animateurs(trices) ont participé activement à 40 heures de formation. De plus, ils ont bénéficié de plusieurs heures de planification afin de tout prévoir pour le plaisir et la sécurité de vos enfants.

La **sécurité** est une priorité pour nous. C'est pourquoi tous les animateurs(trices) ont une formation en « **PREMIERS SOINS** », en sécurité aquatique, sécurité au camp de jour et en intervention pour les problèmes de comportements. Ils sont ainsi prêts à répondre adéquatement à toutes les éventualités. La sécurité sera donc assurée dans toutes nos activités quotidiennes.

De plus, nos animateurs(trices) sont très bien sensibilisés(es) aux besoins moraux et physiques des enfants. Ils sont donc en mesure d'intervenir adéquatement et rapidement avec les différents groupes d'âge. Tout au long de la saison, notre équipe reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations!

### **Animateurs(trices) du camp de jour 2024**

<b>NOM</b>	<b>OCCUPATION/ÉTUDES</b>	<b>GROUPE D'ÂGE</b>
Excel	Étudiante universitaire en éducation préscolaire et en enseignement primaire	Coordonnatrice estivale
Zucchini	Étudiante universitaire en neurosciences cognitives	Animatrice en chef
Berlingot	Étudiante universitaire en éducation préscolaire et en enseignement primaire	Animatrice spécialisée
Bourrasque	Étudiant universitaire en éducation préscolaire et en enseignement primaire	4-6 ans
Corail	Étudiante en soins infirmiers	Animatrice spécialisée
Crocs	Termine son secondaire 4	9-12 ans
Lotus	Étudiante en soins préhospitaliers d'urgence	9-12 ans
Luciole	Étudiante en travail social	Animatrice spécialisée
Noisette	Future étudiante en sciences de la nature	7-8 ans
Poulet	Termine son secondaire 4	4-6 ans
Salsa	Termine son secondaire 5	4-6 ans
Smoothie	Étudiante universitaire en éducation préscolaire et en enseignement primaire	9-12 ans
Spike	Étudiant en tremplin dec et futur étudiant au dec en loisirs	9-12 ans
Sundae	Étudiante universitaire en éducation préscolaire et en enseignement primaire	7-8 ans
Wasabi	Étudiante en travail social	4-6 ans

Bon été à tous!